

1^o *Route de Montréal à Frontenac.* — Cet itinéraire est fait la marche de M. le marquis de Montcalm.

Le 21, à la Chine gros bourg à trois lieues de Mont-Réal où sont les hangards, magasins du roy pour y embarquer tout ce qui va dans les pays d'en haut, la rivière n'est pas navigable depuis Mont-Réal ; on propose depuis longtemps de faire un canal qui épargneroit beaucoup d'argent au roy obligé de tout faire transporter par terre, de Montréal à la Chine et ôteroit aux plumistes écrivains et commis, le moyen d'avoir des équipages aux dépens du roy.

Le 22, journée de huit lieues pour venir à la pointe Coulonge après avoir passé :

Vis-à-vis l'isle d'Orval à deux lieues de la Chine ;

La traverse de Château-Gay ;

L'isle Perot qui a une lieue de long ;

La traverse des Cascades ;

Les Buissons, rapides ; forte course ; l'on porte par-dessus le coteau les canots et les bagages.

Dans toute cette route, la navigation est fort difficile, mais on trouve les plus beaux points de vue du monde. La rivière est remplie d'îles bien boisées, mais le lit en est embarrassé par des roches presque à fleur d'eau, retrécy d'ailleurs par ces îles. Il y a pendant près de quarante lieues des cascades et rapides presque continuels ; aux cascades, la rivière se partage en deux branches, celle du sud se nomme la grande Rivière ou rivière des Outaouas, on va à Michilimakinak en la suivant ; l'autre branche conduit à Frontenac et aux Illinois par des lacs, la terre qui sépare ces deux rivières est une presqu'île quia trois cents lieues de long et va jusqu'au Détroit ; cette terre dans sa plus grande largeur peut avoir vingt-cinq lieues.

A commencer aux Cascades, il y a une paroisse nommée Saint-Joseph, dont messieurs de Longueuil sont seigneurs. Elle a douze lieues de long et s'étend jusqu'à la Pointe au Baudet. Les terres en sont excellentes à la côte du sud, à prendre aussi aux Cascades est une seigneurie appartenant à M. de Vaudreuil, sans paroisse ; les habitans vont à celle du lac des Deux Montagnes, la traversée est d'une lieue.

Le 23, parti de la pointe Coulonge.

Le coteau des Cèdres, rapide long de demy-lieue ; on y traîne les voitures avec beaucoup de dangers et de peine. Il y a portage au-dessus d'un petit fort de pieux presque aban-